



AGENT INFO



AGENT INFO SPECIALE N°22 - AVRIL 2020

COVID-19 : ACTU 11

POINT AU 29 AVRIL

LA VENTE EN LIGNE SUR PEUGEOT STORE ET LES
APPORTEURS D'AFFAIRES ?

BESOIN D'AIDE POUR LA REPRISE ?

Besoin d'Aide pour la Reprise ?
SONDAGE < ICI >

Chers amis,

Vous avez découvert comme moi la communication par voie de presse et par les réseaux sociaux, du lancement de Peugeot Store ouvrant la vente en ligne des VN de la marque.

Je peux comprendre que le contexte qui a stoppé net la vente en show room soit propice à la digitalisation mais pas dans ces conditions, j'aurais aimé à minima être avertie en amont.

D'une part parce qu'il nous avait été promis une intégration ferme et définitive des Apporteurs d'Affaires dans ce site en ligne. Or, non seulement nos points de vente n'y figurent pas encore mais le projet semble au point mort.

Et d'autre part, parce que nous méritions un peu d'égard en cette période difficile où nous, Agents, toujours en première ligne démontrons chaque jour toute notre bonne volonté à gérer au mieux les urgences, à servir et à dépanner le client coûte que coûte. J'irais même jusqu'à dire que nous étions les seuls sur le pont lorsque nous en avons la possibilité !.



Après discussion avec Guillaume Couzy, celui-ci s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour que le réseau d'AA soit clairement intégré, sachant que nous ne nous contenterons pas d'une échéance à 6 mois, 1 an. Nous devons être intégrés avant l'été. J'attends donc sa réponse officielle la semaine prochaine.

Nous sommes des acteurs de proximité incontournables pour les clients de la marque nous devons être partie intégrante de ses projets de digitalisation. C'est aujourd'hui une priorité!

Merci de votre soutien.

Je vous espère tous en bonne santé et vous souhaite bon courage !

Sachez que vous pouvez compter sur moi

Et mon équipe reste à votre écoute.

Répondez au sondage si vous avez besoin d'aide

Florence GETE

Présidente

PEUGEOT STORE : LA PRESSE EN PARLE



Lire l'article de presse :

["Peugeot Store ne peut exclure les Agents"](#)

LES AUTRES DEMANDES A LA MARQUE

Compte tenu de cette période difficile pour chacun d'entre nous et dans un souci de préserver la trésorerie de nos affaires pour mieux redémarrer l'activité lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire sans précédent, j'ai demandé les assouplissements suivants :

- L'annulation des prélèvements des abonnements et des loyers facturés par la marque au réseau, notamment l'échéance du mois d'avril sur toutes les prestations de la marque et de ses sous-traitants comme :
 - Les abonnements techniques Service Box et autres (ETAI, Digitaleo,...)
 - Les renouvellements des DIAGBOX sur cette période
 - Les abonnements des Box Lab
 - ...
- L'annulation de la mise à l'image intérieure sur 2020 et le report des délais de mise en place des bornes électriques. Nous avons demandé a minima 1 seule obligatoire

Nous aurons un retour de la marque sur ces questions.

- Les aménagements des IPC du T1 pour les AA1 et AA2 : obtenu
- Paiement des Attractive Days : obtenu

- Les reports d'échéance VR et VD : obtenu. Franchisement de paiement des VD à 120 jours à échéance d'avril sont automatiquement reportées (Les seules restrictions concernent les contrats ayant déjà fait l'objet d'un réaménagement ou d'un rééchelonnement préalable.
 - Echéances de mars reportées de 30 jours renouvelable une fois
 - Echéances d'avril reportées de 30 jours renouvelable une fois
- Mais nous avons été alerté par Crédipar d'un loupé informatique du 2eme report automatique des échéances du 31/03 et 05/04 qui sont parties en prélèvement au 30/04 et 05/05. **Elles peuvent être rejetées.** La représentation se fera manuellement.

COVID-19 : APV et KIT DE PROTECTION

Guidelines
Mise à jour
23/04/2020

Annexes
Guidelines
23/04/20

LES MESURES D'URGENCE POUR LES TPE



Coronavirus : Les mesures d'urgence pour les TPE

Les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs sont confrontés à une situation sanitaire et économique inédite qui fragilise l'ensemble des entreprises.

Les TPE qui souvent sont les plus sensibles à la conjoncture, ne manquent cependant pas d'atouts en raison de leur agilité, à condition qu'elles soient en capacité de se saisir de tous les dispositifs mis à leur disposition.

Dès le 1^{er} jour de la crise, le CNPA a mis en ligne sur son site Internet **l'intégralité des informations et mesures** en faveur des entreprises qu'il a rendu accessibles à tous.

Cependant, toutes les entreprises n'ont pas les mêmes besoins d'informations.

L'objet de la note d'information ci-dessous est de rappeler **les mesures essentielles que les TPE doivent impérativement connaître** et les dispositifs dont elles peuvent bénéficier pour faire face à cette crise sans précédent afin de la surmonter.

Il est fortement conseillé aux professionnels de voir avec leur expert-comptable, les modalités de mise en œuvre de toutes ces mesures.

Les liens Internet renvoient aux informations figurant sur le site Internet du CNPA ou sur celui des ministères concernés.

Xavier Horent, Délégué Général / PO. Francis Bartholomé, Président national

RECAP

des Mesures d'URGENCE
pour les TPE

ENSEMBLE, NOUS ALLONS PLUS LOIN

Retrouvez l'**AGENDA** des **Groupes de Travail**

Secrétariat Général

Centre Excell - 959 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET

Tél : 02 38 22 12 01 - e.mail : gaap@gaapfrance.com

Site Internet: gaapfrance.com

Site des adhérents du GAAP : www.mongaragepeugeot.fr